

Existe-t-il dans le coran, un verset estimant qu'il est permis ou ? interdit de connaitre l'avenir des gens

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Existe-t-il dans le coran, un verset estimant qu'il est permis ou interdit de connaitre l'avenir des ? gens

Résumé de la réponse

Le coran est un code qui permet de guider et d'éduquer les gens. Raison pour laquelle, tout ce qui concerne l'éducation, l'amélioration de l'individu et de la société est expliqué de manière générale dans le coran. Certes dans beaucoup de cas, on parle de l'avenir des groupes, des fractions, en tant que traditions immuables et exemple des principes éducatifs. Mais, en dehors des cas illimités tels que celui d'Abou Lahab, le coran n'a pas exposé le futur des .individus

En principe, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes non ordinaires pour connaitre le .futur des gens. il est même interdit d'espionner les activités des autres

Il mérite également de préciser que des informations inchangeable au sujet de l'avenir des individus tels que Abou Lahab ne signifie pas que leur destin avait déjà été tracé et qu'on ne peut rien y changer. Mais, cela signifie plutôt que Dieu avec la connaissance absolue connait qu'Abou Lahab en toute liberté et en toute conscience engagera la haine et l'aversion vis-à-vis [du prophète (ç) et qu'il continuera à afficher ce comportement jusqu'à la fin de sa vie.[1

Certes si la question veut plutôt dire connaître son avenir personnel, la réponse est que chaque individu doit évaluer sa propre personne pour savoir dans quelle catégorie de personne il appartient (croyant, mécréant, idolâtre) ce qui implique que si quel que soit le groupe auquel il appartiendra et le coran ait naturellement fait allusion à cela, son destin sera toujours semblable à ceux des cas que le coran a abordé

Al Mizane Fi Tafsir Al Qor'an, Sayyed Mohammad Hossein Tabataba'i, vol 20, page 386, - [1]
.bureau de la publication islamique, Qom, 5ème impression, 1407